



LA GRANDE
VALLÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE



DÉCHETTERIES GUIDE PRATIQUE

Ambonnay / Avenay-Val-d'Or / Aÿ-Champagne / Bouzy / Champillon / Dizy
Fontaine-sur-Aÿ / Germaine / Hautvillers / Mutigny / Nanteuil-la-Forêt /
Saint-Imoges / Tours-sur-Marne / Val de Livre



Adoptons les bons gestes
pour recycler nos déchets

éd. 2025

4 DÉCHETTERIES

**ACCESSIBLES AUX HABITANTS
ET AUX PROFESSIONNELS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE**



POUR NOUS CONTACTER

Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne
Place Henri Martin - 51 160 AY-CHAMPAGNE
info@ccgvm.com - 03 26 56 95 20



Restez informés ! L'actualité sur les déchets est disponible sur **l'application Panneau Pocket** (jour exceptionnel de fermeture des déchetteries, report de collecte...) depuis votre téléphone (en téléchargement) ou votre ordinateur (panneaupocket.com).

MODALITÉS D'ACCÈS

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE



Consultez les horaires des déchetteries et/ou
votre nombre de passages disponibles sur
www.ccgvm.com

PARTICULIER

UNE SEULE CARTE POUR UN ACCÈS DANS LES 4 DÉCHETTERIES

1 / DEMANDER SA CARTE

Particuliers, professionnels
ou associations du
territoire: demandez
votre carte à tout moment
depuis le site :

www.ccgvm.com.

Elle sera disponible dans
votre mairie sous un délai
de 8 jours.

2 / RECHARGER SA CARTE

Particuliers, vous avez
épuisé vos 18 passages
annuels + 3 exceptionnels ?
Professionnels, vous sou-
haitez créditer votre carte ?
Rendez-vous sur
www.ccgvm.com

3 / CONSERVEZ-LA !

Chaque 1^{er} janvier, c'est
automatique, votre carte
a été créditée des 18
passages annuels (non
cumulable avec le solde de
passages restant).

CARTE PERDUE OU VOLÉE ?

Rendez-vous à la Communauté de Communes, une nouvelle carte d'accès vous sera octroyée et facturée 5€.



RESTONS COURTOIS !

N'oublions pas que les agents, bien que régulièrement confrontés aux incivilités (dépôts sauvages en dehors des horaires d'ouverture) ; aux agressions verbales et/ou physiques, vous conseillent au quotidien, orientent vos déchets vers leurs filières de recyclage et s'assurent de votre sécurité : **RESPECTONS-LES !**



RÉEMPLOI ET APPORTS VOLONTAIRES DES ALTERNATIVES AUX DÉPÔTS EN DÉCHETTERIE



RESSOURCERIE RÉCUP'R

184 chemin des Bas Jardins - 51 530 Dizy / 03 26 32 09 39

La Ressourcerie collecte tous les objets dont vous souhaitez vous défaire. Elle les répare et les nettoie afin de les revendre dans sa boutique solidaire. Les matériaux et objets qui ne peuvent être revendus sont expédiés vers les filières de recyclage.



EMMAÛS

6, rue Saint-Antoine - 51 150 Tours sur Marne / 03 26 56 61 81

Les compagnons d'Emmaüs de Tours sur Marne collectent à domicile ou vous accueillent sur site. Les produits sont triés, remis en état par les compagnons et salariés en insertion puis revendus à prix modique.



LES TEXTILES

Tous les TLC usagés (Textiles, Linge de maison, Chaussures...) peuvent être rapportés pour être valorisés, quelque soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac, et les chaussures liées par paire.



LE VERRE

Les **EMBALLAGES en verre** (bouteilles, bocaux, flacons, pots vides...) peuvent être déposés dans les colonnes à verre situées près de chez vous!



Pour localiser les colonnes à verre et à textiles les plus proches de chez vous : www.ccgvm.com - rubrique déchets

ÉCO-ORGANISMES PARTENAIRES

En achetant certains produits (électroménager, appareils électroniques, mobilier, etc.), vous versez une éco-participation à des éco-organismes chargés de leur recyclage en fin de vie.

Ces éco-organismes sont des structures à but non lucratif agréées par l'Etat dans le cadre d'une ou plusieurs filières **REP (Responsabilité élargie des producteurs)**. Les principales missions d'un éco-organisme consistent à recycler et valoriser les déchets issus de la ou des filières dont ils font partie. En constante évolution, la Communauté de Communes conventionne chaque année avec bon nombre d'entre eux.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

DES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUTIVES

Avec l'apparition de nouvelles filières, les consignes de tri évoluent régulièrement. Par conséquent, les déchetteries doivent s'adapter à l'arrivée de nouvelles REP et modifier vos habitudes de tri.

Pour bien préparer votre passage en déchetterie, les consignes de tri sont disponibles sur

www.ccgvm.com (déchets)

DEMANDEZ CONSEIL AUX AGENTS

Les agents des déchetteries sont régulièrement formés pour informer et guider les usagers. Ils garantissent la qualité des flux collectés et jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation des utilisateurs.

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

CARTONS
CARTOUCHES D'ENCRE
DÉCHETS VERTS
HUILES ALIMENTAIRES
MEUBLES (ECO MOBILIER)
MENUISERIES VITRÉES
NÉONS ET AMPOULES
PILES
PLASTIQUE DU BATIMENT ; MEUBLES
ET JOUETS EN PLASTIQUE
SIPOREX ; BRIQUES PLATRIÈRES
TEXTILE
TOUT VENANT
VERRE

PARTICULIERS UNIQUEMENT :

BOIS
DÉCHETS CHIMIQUES
DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLEC-
TRONIQUES
GRAVATS
MEUBLES
PLATRE
HUILES DE VIDANGES



LES DÉCHETS INTERDITS

AMIANTE
BOUTEILLE DE GAZ
DÉCHET D'ACTIVITÉ DE SOIN
EXTINCTEUR
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
MÉDICAMENTS
ORDURES MÉNAGÈRES
PNEUS
TRI
TERRE

Ces déchets, en fonction de leur nature, doivent être retournés chez le distributeur ; pris en charge par des filières spécifiques et/ou être dépollués.

Pour en savoir + : infotri@ccgvm.com

Professionnels, vous cherchez une solution pour vos déchets ?



www.ademe.fr

POUR VOTRE SÉCURITÉ DANS L'ENCEINTE DES DÉCHETTERIES

✓ Les déchetteries sont accessibles aux particuliers et entreprises du territoire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

✓ Les gardiens sont chargés d'accueillir, orienter, et assurer la sécurité du site. En cas de non respect du règlement intérieur*, les gardiens ont autorité pour refuser l'accès aux déchetteries.

✓ Le stationnement des véhicules est limité au temps de déchargement : pensez à trier vos déchets en amont de votre venue sur site.

✓ La récupération et le chiffonnage sont strictement interdits (sauf structures du réemploi dûment habilitées par la CCGVM) et peuvent entraîner l'exclusion définitive du site.

✓ L'accès aux déchetteries est interdit aux véhicules de plus de 3.5T

*Consultez le règlement intérieur sur www.ccgvm.com

LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES

HORAIRES D'HIVER (22 SEPTEMBRE AU 20 JUIN)

	AV	DIZY	MAREUIL/AV	TOURS/MARNE
LUNDI			8h - 12h 14h - 18h	
MARDI	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h		8h - 12h
MERCREDI	14h - 18h		8h - 12h 14h - 18h	14h - 18h
JEUDI		8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h
 VENDREDI			8h - 12h 14h - 18h	14h - 18h
SAMEDI	14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h	8h - 12h 14h - 17h

HORAIRES D'ÉTÉ (DU 21 JUIN AU 21 SEPTEMBRE)

	AV	DIZY	MAREUIL/AV	TOURS/MARNE
LUNDI			7h - 13h	
MARDI	7h - 13h	7h - 13h		7h - 13h
MERCREDI			7h - 13h	7h - 13h
JEUDI	7h - 13h	7h - 13h		7h - 13h
 VENDREDI			7h - 13h	7h - 13h
SAMEDI		7h - 13h	7h - 13h	7h - 13h



Carte d'accès obligatoire.

Dernier accès en déchetterie 15 minutes avant la fermeture.

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés

Accès interdit aux véhicules de plus de 3.5T

